



Appel à candidatures pour une mission de Chargé(e) de mission DAAC musique Marseille

Destinataires : Enseignants titulaires du second degré de l'enseignement public

Dossier suivi par : Mme Marie DELOUZE – Tel : 04 42 93 88 41 – Mail : ce.daac@ac-aix-marseille.fr

Recrutement d'une enseignante ou d'un enseignant titulaire du second degré de l'enseignement public, assurant une mission de **Chargé(e) de mission auprès de la Délégation académique à l'action culturelle**, rémunéré(e) en IMP à hauteur de 3 750 euros annuels, représentant un temps de travail annuel indicatif de 36 journées.

L'enseignante ou l'enseignant sera choisi(e) pour ses compétences pédagogiques, sa connaissance du domaine de l'éducation artistique et culturelle, ainsi que des modalités du travail en partenariat avec des structures culturelles.

MISSION GENERALE

Sous l'autorité de la Déléguée académique à l'action culturelle par délégation du recteur, la ou le Chargé(e) de mission DAAC a pour objectif principal de favoriser l'ouverture artistique et culturelle des élèves en lien avec les apprentissages, conformément au Projet académique 2026-2030.

CONNAISSANCES ATTENDUES

- le cadre de référence et les textes officiels de l'éducation artistique et culturelle
- les priorités nationales et académiques en matière de politique éducative et culturelle
- les composantes du Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle de l'élève
- les dispositifs proposés par la DAAC
- une bonne connaissance du domaine musique et un intérêt avéré pour l'art lyrique et les musiques de création contemporaine

COMPETENCES PROFESSIONNELLES ATTENDUES

- concevoir et animer des actions de formation
- produire des supports pédagogiques à destination des enseignants
- maîtriser les outils de communication et d'information

QUALITES RECHERCHEES

- avoir une aisance écrite, orale et relationnelle
- savoir gérer le suivi de plusieurs projets en même temps, être réactif et autonome
- s'inscrire dans une démarche collective, savoir travailler en équipe et animer un partenariat

MISSIONS SPECIFIQUES

- **Expert pédagogique au service du domaine Musique de la DAAC :**
 - Être force de proposition pour développer des actions variées avec des partenaires du domaine musique de la ville de Marseille et de ses environs : Opéra municipal de Marseille, GMEM, Conservatoire Pierre Barbizet, Musicatize, ...
 - Coconstruire et suivre avec ces structures culturelles partenaires les projets en partenariat proposés dans le cadre des appels à projets DAAC
 - Conseiller ces structures sur l'articulation de leurs actions avec les attendus pédagogiques

- Élaborer des pistes pédagogiques pour aider les enseignants à articuler les actions et projets EAC aux programmes
- Expertiser des actions menées dans les classes via le pass Culture
- Valoriser les actions et ressources du domaine

- **Formateur**

- Coconstruire des formations en lien avec les structures culturelles partenaires
- Animer ces formations
- Faire l'accompagnement et le suivi opérationnel de ces formations et leur compte-rendu

- **Référent territorial de réseau**

- Conseiller Renseigner les enseignants sur les différents appels à projets
- Aider à l'utilisation d'ADAGE
- Accompagner les équipes des collèges et lycées dans l'utilisation de la part collective du pass Culture
- Relayer de bonnes pratiques identifiées sur le terrain

Cette mission sera effective pour l'année scolaire 2026-2027 à compter du 1er septembre 2026.

Elle pourra être renouvelée en fonction du premier bilan établi en juin 2027.

Les enseignant(e)s souhaitant candidater sont invité(e)s :

- à prendre contact en amont avec M. Quer, conseiller académique du domaine Musique de la DAAC : daac.musique@ac-aix-marseille.fr
- à transmettre par voie hiérarchique et par voie électronique, **avant le 19/06/2026** à ce.daac@ac-aix-marseille.fr, un dossier constitué des documents suivants :

- curriculum vitae
- lettre de motivation
- dernier rapport d'inspection
- avis circonstancié du chef d'établissement
- toute pièce annexe pouvant soutenir la candidature.

Les enseignant(e)s dont la candidature sera retenue seront convoqué(e)s pour un entretien à la DAAC.

Ils ou elles recevront un ordre de mission.

Pour tout renseignement :

Tel : 04 42 93 88 41

Mail : ce.daac@ac-aix-marseille.fr

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Bruno MARTIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille